

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE MAINE ET LOIRE

Interclub : Mixte **Division** (noter la division concernée)

Date de la rencontre : **Lieu :**

REGLEMENT:

- ☒ Chaque capitaine arrive avec la liste des matchs à jouer dans l'ordre et la confronte avec la feuille de l'adversaire.
- ☒ Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points, comptage des points au tie-break
- ☒ Possibilité de modifier l'ordre des matchs si accord des 2 équipes.
- ☒ *Maximum 2 matches différents par joueur.*
- ☒ Minimum 6 joueurs par équipe (3 hommes ,3 femmes).
- ☒ **Dans les séries de simples et de mixte , l'inscription des joueurs doit se faire selon la hiérarchie fonction du classement fédéral,**

En cas d'égalité de classement, le capitaine a la choix de mettre le joueur ou l'équipe qu'il souhaite

- ☒ Chaque capitaine doit être en possession du règlement, et le club accueillant en mettre un à disposition des joueurs

	EQUIPE 1			SCORES	EQUIPE 2			Equipe Vainqueur
	Nom	Prénom	Clas		Nom	Prénom	Clas	
SIMPLE HOMME								
SIMPLE HOMME								
SIMPLE DAME								
SIMPLE DAME								
DOUBLE HOMMES								
DOUBLE DAMES								
DOUBLE MIXTE								
DOUBLE MIXTE								

- ☒ **1 point par match gagné, 0 point pour un match perdu, 0 pour un forfait.**

Equipe 1 : Points

Nom du capitaine équipe 1 :

Signature :

Equipe 2 : Points

Nom du capitaine équipe 2 :

Signature :

- ☒ Chaque équipe conserve une feuille de la rencontre.

- ☒ **L'équipe qui reçoit, doit envoyer dès le lundi qui suit les feuilles de toutes les rencontres jouées à:**

HERVIEUX Boris - 28bis rue barra - 49100 ANGERS

[@ : hervieuxboris@gmail.com](mailto:hervieuxboris@gmail.com)